



1 VOYAGE
ACHETÉ =
1 VOYAGE
GAGNÉ*

UN VOYAGE ACHETÉ = UN VOYAGE SUR LA CÔTE D'AZUR GAGNÉ* !

POUR TOUTE INSCRIPTION avant le **30 MARS 2013**
À UN VOYAGE* DES CATALOGUES DÉCOUVERTE OU EXPLORATION

... TOUT EST INCLUS !



> GAGNÉ PAR PERSONNE,

un séjour 4 jours / 3 nuits,
TOUTES PRESTATIONS INCLUSES !

- + Le transport de votre ville*
- + L'hébergement en Résidence Club Belambra
- + Tous les repas avec boissons
- + Un programme d'animations exclusif Verdié : soirées dansantes...
- + L'assurance assistance / rapatriement

**Dates de départ à l'automne 2013,
à choisir au moment de l'inscription.**

... UN SITE EXCEPTIONNEL !



> LA RÉSIDENCE CLUB BELAMBRA

Sur la pointe de la presqu'île de Giens, la résidence Club Belambra « les criques » est un véritable petit coin de paradis niché dans un parc de 35ha perché au-dessus de la Grande Bleue. Spacieuse et élégante, la Résidence Club vous garantit des services et des équipements de qualité, des chambres confortables, une cuisine savoureuse et généreuse. Sa situation privilégiée est le point de départ idéal pour découvrir les plus beaux endroits de la Côte d'Azur !

... AMBIANCE GARANTIE !



> AMBIANCE GARANTIE!

Un séjour où l'on retrouve ses amis de voyage pour quatre jours de pure ambiance. En journées, un programme d'excursions optionnelles pour découvrir les trésors cachés de la région est proposé... et chaque soir, fidèles à une région festive, le Grand Théâtre Belambra et l'équipe Verdié vous attendent pour des spectacles, cabarets et soirées dansantes où fantaisie, complicité et convivialité ne sont pas de vains mots ! Peut-être même serez-vous la star d'un soir...

* Conditions : offre valable pour toute inscription avant le 30 mars 2013 à un voyage des catalogues Verdié, Version DÉCOUVERTE ou EXPLORATION 2013 d'un montant de plus de 300€/pers, tarif de base hors suppléments (ramassages...) et prestations facultatives. Offre ne s'appliquant pas aux groupes, mini-groupes. Offre nominative, non cessible, non cumulable avec toute autre offre ou réduction, non échangeable, non remboursable et ne donnant droit à aucun avoir sur un autre voyage. **Frais de participation et assurance obligatoires : 89€/pers.** Supplément voyages « Budget » : 35€. **Garantie annulation conseillée : 10€/pers, non remboursable.** Les dates de départ à l'automne 2013 sont à choisir selon disponibilité (places limitées) au moment de l'inscription. Transport au départ des principales villes des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Auvergne (nous consulter). **Inscription et règlement doivent impérativement s'effectuer au moment de la commande du voyage principal.** Les excursions facultatives, à réserver sur place, sont communiquées dans le dossier départ. Logement en chambre double. Supplément chambre individuelle : 80€. Les conditions de vente sont celles du catalogue Version DÉCOUVERTE 2013 - voyage en autocar. Si le bénéficiaire de l'offre annule son voyage principal et par conséquent n'a pas réalisé plus de 300€ d'achat, il perd le bénéfice de l'offre et doit acquitter les frais d'annulation ou le plein tarif du Voyage Privilege (199€/pers).